Ils avaient réclamé, les gourmands 500 frs ! Thémis leur a accordé à chacun deux pièces de cent sous, estimant sans doute que l'honneur intrinsèque des plaignants ne valait pas davantage.

C'est égal, les cours de l'honneur sont tombés bien bas, tout comme le 3 %, sous le gouvernement des jésuites rouges, grands buveurs à l'oeil de Chartreuse, marque Edgard, Chabert et Cie.

Il me souvient, qu'à mon âge de *marcheur*, je dus payer 20 frs, l'honneur d'une sauterelle de trottoir, soit 10 frs de plus ; il est vrai qu'elle m'avait concédé en plus sa vertu, jusqu'alors demeurée intacte.

Que les condamnés, toulouisis, se consolent et espèrent :

Du côté de Diafoirus, rien à espérer, sinon une opération de vaccination à l'oeil, le cas échéant, subordonnée à la promesse de le réélire député de Mouvaux quand le coq chantera.

Du côté de son sergent de semaine c'est autre chose :

Celui-là a de la vertu et aussi de la foi, apparemment du moins, à preuve qu'il fréquente assez assidûment la cathédrale de Mouvaux, où souventes fois il quête et où quelquefois il va se prosterner piecsement devant un saint homme auquel il raconte sans doute une partie des méfaits dont il croit chargée son âme noire,

A sa première visite à son cent sa-ur, celui-ci ne manquera pas de lui dire qu'un bon chrétien comme lui, devrait pardonner les offenses, de quelque côté qu'elles viennent, fût-ce d'adversaires politiques, et que s'il veut obtenir l'absolution, il ferait bien de ne rien faire à qui de droit la galette ecussée pour prix de son honneur si parcimonieusement estimé par les *loqués*. Et le pénitent obtempérera !

Comptez là-dessus, mes cinq frères en République, système Combes, modèle 1904, comptez là-dessus, vous dis-je. En attendant buvez de l'eau stérilisée par Diafoirus, toujours à l'oeil, et vous vivrez encore de longues années.

Tout vient à point pour celui qui sait attendre.

N'empêche qu'à votre place, je me méfierais de l'honneur de Diafoirus Vaccinatus et de son pieux sergent de semaine.

Victor LEMÊME.

Union Sociale & Patriotique

Dimanche 26 Juin, à cinq heures du soir, *Au Beau Laurier*, Rue Jean-Bart, 62.

— Dimanche 26, à cinq heures du soir, *Au Retour des Cyclistes*, Rue de Lille, 291.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures douloureuses, les engourdissements, l'importance qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à l'liqueur d'**Elixir de Virginie** qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, **4** fr. **50**, franco. Paris, **2**, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Bréger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NyrJahl.

WASQUEHAL

Notice historique sur Wasquehal

(*suite*)

CHAPITRE II.

Justice et Administration

II. — ADMINISTRATION.

—o—

§ II. — *L'administration communale à Wasquehal depuis la Révolution.*

L'Assemblée nationale Constituante, par décret du 14 Décembre 1789 avait supprimé les administrations seigneuriales et les avait remplacées par des municipalités constituées d'une manière uniforme et soumises aux mêmes règles.

Dans les communes de 500 à 3.000 âmes, comme à Wasquehal, à cet époque, le corps municipal se composait d'un maire et de cinq officiers municipaux. Un tiers des membres y compris le maire formait le bureau, le reste formait le Conseil.

Au corps municipal ainsi constitué étaient adjoints douze notables habitants, et leur réunion formait le Conseil général de la commune. Un magistrat, nommé procureur, avait mission de défendre les intérêts et de poursuivre les affaires de la commune.

Tous ces fonctionnaires étaient élus en Assemblée générale par les citoyens actifs.

Le secrétaire greffier était nommé à la pluralité des voix par le Conseil général.

Nous croyons intéressant de publier ici les procès-verbaux in-extenso de l'élection de la première municipalité républicaine de Wasquehal, le 1er Février 1790 et de son premier renouvellement, le 14 Novembre de la même année.

1° — *Election de la municipalité de Wasquehal, du 1er Février 1790.*

1er Février 1790.

Wasquehal. — Election de la Municipalité.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix, le premier de Février, en vertu des lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée nationale concernant l'organisation des nouvelles municipalités, lesquelles ayant été publiées par Jean-Baptiste Delannoy, clercq paroissial et affichées partout où besoin était, huit jours après la réception ; les sieurs lieutenant et gens de loi ayant fait une convocation qui a été publiée et lue au prône de la messe paroissiale, les citoyens actifs du village de Wasquehal se sont rendus dans l'église dudit lieu pour y procéder à la formation d'une nouvelle municipalité dans l'ordre qui suit :

On commença par nommer le sieur Jean-Antoine Carton et les trois plus anciens d'âge pour recevoir le premier scrutin pour l'élection d'un Président et d'un Secrétaire. Par le recensement des suffrages ledit sieur Carton a été choisi et confirmé Président et Jean-Joseph Brulois, Secrétaire, lesquels prêtèrent aussitôt le serment ordonné par les lettres patentes du Roi, en présence de tous les citoyens assemblés et ceux-ci, à leur tour, firent le même serment, ensuite on recueillit les suffrages pour l'élection de trois scrutateurs et ce fut les sieurs J.-B. Lefebvre, Philippe François Joseph Roussel et Louis-Joseph Le Febvre qui réunirent le plus de voix, en conséquence ils furent nommés scrutateurs à la pluralité relative des suffrages.

Ensuite furent élus :

Maire : Jean-Joseph Brulois ;

Officiers municipaux : Pierre Franchomme ; — Louis Joseph Deleporte ; — Jean-Baptiste Brulois ; — Jean-Antoine Carton ; — Louis-Joseph Lefebvre.

Procureur de la Commune : Jean-Baptiste Lefebvre.

Notables : Odon, curé de la paroisse ; — Martin Le Rouge ; — Joseph Cimey ; — Jacques Grimontpont ; — Jean-Baptiste Florin ; — Louis Phalempin ; — Denis Rousseau ; — Pierre-Antoine Delattre ; — Antoine Selosse ; — Philippe Duprez ; — Pierre Cocheteux ; — François Desplanques.

Après quoi, nous Lieutenant et gens de loi dudit Wasquehal avons proclamé à haute-voix au peuple assemblé, les Maire et officiers municipaux, le Procureur de la Commune et les douze notables qui venaient d'être créés dans la forme ci-dessus pour entrer aussitôt en exercice de leurs charges. Ensuite lesdits nouveaux municipaux et notables ont tous prononcé devant la commune assemblée le serment prescrit par les dites lettres patentes ».

« Collationné la présente copie à l'original et trouvé conforme par le secrétaire-greffier de la municipalité de Wasquehal soussigné, le quatorze Septembre mil sept cent quatre-vingt-dix ».

Signé : J.-B. Delannoy, Secrétaire-Greffier.

Archives Départementales (Série L. — District de *Lille*. — Elections de Municipalités).

(*A suivre*). GASTON BAELEN.

Ancien Conseiller muncipal de Wasquehal.

(REPRODUCTION INTERDITE)

ÉCHOS DE PARTOUT

PARIS

Les amours d'Elvire. — Elvire Médard, 26 ans, quittait son amant, M. Terlitz, pour aller habiter avec un employé de commerce, Louis Berthelot. Mais comme celui-ci offrait moins de garanties que Terlitz, Elvire retourna chez ce dernier. Furieux de n'avoir été l'objet que d'un simple bâguia, Berthelot jura de se venger.

Profitant d'un moment où l'infidèle et son amant étaient à table, il fit irruption dans le logement et tira sur le couple les six balles de son révolver dont deux atteignirent Elvire dans le dos et trois qui allèrent blesser M. Terlitz à la tête et à la main gauche.

Le meurtrier a été envoyé au Dépot et les deux blessés transportés à l'hôpital.

Intervention céleste. — M. Dubay remisait sa bicyclette dans le couloir du n° 253 du faubourg St Honoré où il avait affaire. En redescendant, il arriva juste à temps pour appréhender un individu qui enfourchait la machine. Une lutte s'engagea. Déjà le filou avait le dessus et s'enfuyait à toutes pédales, quand deux acrobates qui, de leur fenêtre, avaient assisté à la lutte, vinrent, après plusieurs rétablissement et un saut des plus périlleux, tomber devant le fuyard ahuri qui se laissa conduire, sans résistance au commissariat. Il a refusé de donner son nom et son identité.

Enfants brûlés vifs. — Trois enfants de romanichels dont les baraquements s'élèvent dans un terrain vague de la route de la Révolte, jouaient près d'un réchaud sur lequel bouillait une marmite. Tout à coup, l'un deux renversa le récipient et le réchaud. Le charbon mit le feu aux rideaux du lit et au plancher de la roulotte. La porte étant fermée, les pauvres enfants ne pouvaient sortir et poussaient des cris déchirants qui furent entendus par des voisins. Mais lorsque ceux-ci arrivèrent, le corps des petits malheureux était horriblement brûlé.

Deux fillettes sont mortes et le troisième enfant, un jeune garçon, est dans un état désespéré.

Cambrioleur arrêté. — On a arrêté, au moment où il fracturait la porte d'un magasin de chaussures, un nommé Rosaly, dont le casier judiciaire est orné de 18 condamnations. Il a été envoyé au Dépot.

Éternuement mortel. — Un nommé Danotte, colinear à la Villette, en éternuant, s'est rompu dans la poitrine un gros vaisseaux sanguin et a succombé à l'hémorrhagie interne qui s'était aussitôt déclarée.

Naissance à la Tour Eiffel. — Mme Emilienne âgée de 28 ans, blanchisseuse, visitait la Tour Eiffel, en compagnie de parents de province, lorsqu'arrivée au premier étage elle mit au monde une fillette qui a reçu le prénom d'Eiffeline.

DÉPARTEMENTS.

Assassinat. — Les époux Broquier, demeurant à Carqueiranne (Var) ont été assassinés chez eux. La femme avait été étranglée et le mari portait deux épouvantables blessures faites avec un instrument tranchant.

Horrible Drame. — A Aulnay de Saintoge, près St-Jean d'Angély, une dame Gottard a, dans un accès de fièvre chaude, tenté de tuer sa fille et l'a blessée grièvement. La meurtrière s'est fait justice en se coupant la gorge.

Automobile renversée. — L'automobile montée par M. & Mme Girier, de Montpellier, a été tamponné par un train dans un passage à niveau et a été brisée. M. & Mme Girier ont été grièvement blessés ; quand au chauffeur, il est indemne, ayant sauté à temps.

Terrible accident. — Un jeune pâtre de St-Martin-du-Var, s'était mis, en s'amusant, la corde d'une chèvre au cou. Soudain l'animal, cherchant à fuir, entraina le petit en tirant si fortement la corde qu'elle l'étrangla.

ÉTRANGER.

Tentative d'empoisonnement. — Kemeleddin Pacha, gendre du Sultan, arrêté dernièrement à Constantinople, pour avoir tenté d'empoisonner sa femme, a été condamné à 15 ans, de prison.

Assassinat. — Le général Bobrikoff, gouverneur de Finlande a été assassiné par un nommé Schumann, affilié au parti révolutionnaire suédomane.

Terrible catastrophe. — Le steamer le « Général Slocum » de passage dans l'East-River, a pris feu et a sombré. Près de 900 personnes se sont noyées. Jusqu'alors on a retrouvé 600 cadavres.

Tragique noyade. — Deux cents hommes au service de l'Etat libre du Congo ont été noyés près du lac Albert-Edouard.

TRIBUNAUX.

La cour d'assise de la Loire vient de condamner le nommé Liatndon à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction, et sa maitresse à 2 ans de prison pour meurtre et vols qualifiés.

BULLETIN FINANCIER

Agence générale de la Presse
17, rue Le Peletier

Paris, le 22 juin 1904.

La guerre de l'Extrême-Orient est pour le moment reyée des préoccupations de la Bourse.

Les vendeurs spéculent avec le raisonnement et les acheteurs par leur flair, et ce subtile sens de la Bourse qui ne s'acquiert pas et ne se discute point. C'est tout le secret de la bonne tenue de la côte devant la mauvaise fortune de nos amis et alliés.

Notre 3 % fléchit à 97.65. L'Extérieure à 87.30 Le Turc à 85,87. L'Italien 104.10.

Les fonds russes se font remarquès par leur fermeté : Le 3 % 91 à 73.95, le 95 à 71.80, le 4 % 1901 à 90.50. Bons du Trésor à 502.

Peu de variations sur les sociétés de crédit et chemins français : Banque de Paris 1.147, Lyonnais 1.119, Comptoir 600 ; Lyon 1.318, Nord 1.75 ', Métropolitain 520.

Les Mines d'or ont encore été discutées, mais elles clôturent en reprise sur leurs plus bas cours.

Une Consultation par Semaine

LA MIGRAINE

Les personnes qui n'éprouvent qu'accidentellement de la migraine n'ont pas à se préoccuper de cette indisposition, facilement évitable en éloignant les causes reconnues, comme par exemple, l'exposition nue-tête au soleil, l'internement dans une salle surchauffée, la grande musique, etc., etc., et facilement curable aussi par un repos de quelques heures, après lequel il ne reste généralement aucune trace du malaise.

Celles dont la migraine dépend d'un état de constipation (cause très fréquente, quoique souvent insoupçonnée) n'ont, de leur côté, qu'à soigner la cause pour voir disparaître l'effet.

Mais il existe une catégorie de malades sujets à la migraine chronique, revenant soit à intervalles irréguliers, soit à jours fixes, soit enfin dans des circonstances déterminées et inévitables. Ce sont, la plupart du temps, des nerveux, sinon des névropathes, ou des sujets héréditaires de goutteux, d'obèses, de graveleux de rhumatisants.

Leurs accès peuvent être plus ou moins violents comme plus ou moins longs. Ces accès débutent par de l'apathie, de la perte d'appétit, de la somnolence ; plus rarement par de l'excitation cérébrale. Survient ensuite une douleur fixe au-dessus de l'oeil, avec extension douloureuse vers les tempes. L'artère temporal bat « en marteau ». Il se produit des vomissements, des nausées, des baillements irrésistibles. Les yeux se ferme involontairement Le malade se réfugie tout naturellement dans le repos et dans le silence qui amène la résolution de l'accès, en un délai variant de quatre à quarante-huit heures.

Le meilleur remède préventif de la migraine est, selon nous, l'hydrothérapie. On prendra donc chaque matin une douche suivie, après réaction, d'un bain de pieds très chaud (remarquons en passant qu'on ne doit jamais plonger les pieds dans l'eau chaude, ce qui provoque la congestion de la tête, mais dans de l'eau tiède qu'on réchauffe progressivement). Une demi-heure de promenade à l'air est ensuite utile, sinon indispensable.

L'alimentation sera légère ; les repas aussi lents que possible. On boira de l'eau additionnée d'un peu de vin blanc. Jamais de spiritueux ; mais il appartient à chacun de juger de l'opportunité de prendre du café noir qui réussit à certains tempéraments, et semble absolumentS contraire à d'autres.

Les remèdes pharmaceutiques, dont nous sommes en général si peu partisans, ont, dans la migraine, une efficacité démontrée.

Les pharmaciens spécialisent sous divers noms des mélanges de caféine, de bicarbonate de soude d'antipyrine et de phénacétine.

Nous ordonnons, quant à nous, la formule suivante :

1° Bicarbonate de soude : 10 grammes dans un litre d'eau de Vals, à boire par demi-verres d'heure en heure ;

2° Caféine : 2 grammes, en 4 cachets. Un cachet de deux heures en deux heures.

Nous avons vu aussi expérimenter avec succès dans les hôpitaux de Paris les perles de térébenthine. A la dose de 5 ou 6 au commencement de l'accès. Ce remède est, en tous fortement recommandable avant de se résoudre à la fâcheuse antipyrine, dont on fait si aisément abus.

Docteur J...

SAVON LUMINOL

pour le Linge, les Laines & le Ménage

50 % D'ÉCONOMIE

sur tous les savons connus

VICTOR VAISSIER

CAUSERIE AGRICOLE

LES MALADIES DES CHIENS

Un mauvais régime alimentaire. — Les maladies du jeune âge. — La gale. — La dysenterie. — La surdité des vieux chiens.

Aujourd'hui, nous allons abandonner le domaine agricole et consacrer cet article à nos amis les chiens. En effet, on nous a demandé, diverses reprises, des conseils sur le régime à suivre quand certaines maladies les atteignent et sur l'hygiène qui leur convient.

Voyons d'abord le régime alimentaire. Beaucoup de gens ont la mauvaise habitude de laisser out le jour la patée dans la niche ou à la portée de l'animal, de sorte que ce-ui-ci mange à des heures irrégulières et gagne généralement ains une maladies d'estomac. Les repas doivent être donnés, au contraire, très régulièrement, assez fréquents lorsque les chiens sont jeunes, c'est-à-dire trois ou quatre fois par jour pour les petites races et quatre ou cinq fois pour les grandes espèces, tels que les danois, les Saint-Bernard, etc...; mais, dès que la bête est arrivée à l'âge adulte, il ne faut pas lui en permettre plus de deux, l'un très léger, le matin, l'autre plus copieux, le soir. Il ne peut qu'être profitable de donner aux jeunes chiens un peu de lait cru le matin. On aura soin également de mêler à l'eau qui leur est fournie pour boisson du soutre pulvérisé et de leur faire prendre chaque jour du café. Avec ce régime et des purgations périodiques, on leur évitera à peu près sûrement la maladie du jeune âge si dangereuse et aux effets si répugnants.

Dans le cas où celle-ci se déclareraient cependant, l'application de la pommade suivante : échtyol : 6 gr., Vaseline 50 gr., produira de bons effets. On lavera et on savonnera l'animal et on appliquera ensuite le soir ou le matin. On peu aussi lui faire prendre chaque jour, une pilule d'ichtyol (3 gr. pour 12 pilules).

Eltti a constaté que la forme la plus grave de cette maladie peut être combattue avec succès par le seigle ergoté de bonne qualité et récemment pulvérisé à la dose de 20 à 60 centigrammes par jour selon la taille du chien ; la moitié le matin la moitié le soir sur de la viande crue ou cuite ou en suspension dans deux ou trois cuillerées d'eau pure.

Comme adjuvant, on donnera du café, 20 gr. dans 100 gr. d'eau.

La gale est une maladie très fréquente chez les chiens. Parmi les nombreux traitements propres à la combattre, le plus simple et le plus pratique est celui-ci. On fait prendre d'abord au sujet un bain sulfureux, puis, quand la peau est bien nettoyée, on prend du « baume du Pérou », on le délaye avec un peu d'alcool s'il est trop épais, et on l'applique ensuite sur toutes les parties atteintes que leur rougeur significative fait aisément reconnaitre. Pour cet usage on se sert généralement d'un tampon d'ouate. Les applications seront répétées trois ou quatre fois à un jour d'intervalle. On prendra bien soin de laver l'animal au préalable. En moins de huit jours la guérison sera complète.

La dysenterie est, l'une des affections qui produit le plus de ravages dans les chenils. Elle est, en effet, très contagieuse et très meurtrière et il est prudent, dès qu'un chien en est atteint, de l'isoler et de désinfecter soigneusement sa loge soit à l'eau phéniquée, à raison de 15 grammes d'acide phénique par litre d'eau, soit en badigeonnant, au cholure de chaux, les murs et les planchers.

La dysenterie commence par des vomissements de grands frissons, par le refroidissements et l'amaigrissement de l'animal. Ces symptômes durent cinq à six jours. On tiendra le malade dans un endroit fermé et sec, à une température égale et modérée. On lui donnera, trois fois par jour, des lavements de décoction de graine de lin dans laquelle on aura délayé une cuillerée à soupe d'amidon et auxquels on aura ajouté trois ou quatre gouttes de laudanum. Comme boisson, on fera prendre 31 grammes de sous-nitrate de bismuth dans un litre de décoction de racines de grande consoude dans laquelle on aura fait dissoudre quatre cuillerées de gomme arabique. Ces proportions sont indiquées pour un chien de force moyenne.

Si, au bout de 10 à 12 jours, l'animal recommence à digérer sans trop de mal, il faudra lui donner du bouillon chaud ou du lait, mais pas de viande. Quand il sera complètement guéri, on lui fera absorber pendant quelque temps trois ou quatre pilules purgatives par semaine.

La surdité est très fréquente chez les vieux chiens, surtout chez ceux qui ont le poil long. Elle est provoquée habituellement par l'exposition à des courants d'air ou par de brusques refroidissements. Voici un régime qui a produit, à notre connaissance, les meilleurs effets.

Il consiste à faire, plusieurs fois par jour, des injections dans l'oreille, soit avec une décoction de racine de guimauve et de pavot mêlée de lait tiède, soit avec de l'eau tiède dans laquelle on aura mis une cuillerée à café d'eau phéniquée au 100me, 1 gramme d'acide phénique et 2 gr. d'alcool pour 100 grammes d'eau. S'il se produit un écoulement, on fera tomber, soir et matin, dans l'oreille, quelques gouttes de la mixture suivante : laudanum : 2 gr.; chloroforme : 2 gr.; baume tranquille : 10 gr.; huile camphrée : 30gr.

Dans le cas où ce traitement resterait infructueux, nous conseillerons de placer un seton à la nuque et de l'y laisser en l'entretenant pendant une quinzaine de jours. Pendant cette période, on fera prendre au chien tous les deux jours, deux à quatre pilules purgatives suivant sa taille et on aura soin de le tenir au chaud, dans un lieu sec et aéré. Nous reparlerons, une autre fois des diverses autres affections.

LONDINIÈRES.

LA VIE PRATIQUE

Une formule de limonade purgative. — On n'a pas toujours sous la main de la limonade purgative. Il est très facile d'en fabriquer de la manière suivante : on mêle 5 gr. de magnésie calcinée, 8 gr. ne magnésie carbonatée, 30 gr. d'acide citrique et 50 gr. de sucre et on met cette poudre dans un flacon bouché. Lorsqu'arrive le moment de s'en servir, on la verse dans une bouteille épaisse remplie d'eau, on ferme hermétiquement et, cinq minutes après, la limonade est prête.

L'odeur des seaux de toilette. — Les seaux de toilette ont souvent mauvaise odeur. Pour la chasser, il suffira de jeter dedans du marc de café additionné de 2 ou 3 litres d'eau. On laissera ainsi une demie heure, on frottera ensuite avec un balai de chiendent et on rincera.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 17 au 24 JUIN, 1904.

Naissances du 17. — Germaine Delbecq, rue Larochefoucauld. — René Lalleman, rue du Jura, 3. — Eléonore Couplet, rue de la Blanche-Porte. — Jeanne Vandekerkove, rue de Menin, 59. — Désiré De Buck, rue Favart, 20. — Jeanne Bourel, rue Chateaubriand, 41. — Etienne Dury, rue Lhomond.

Du 18. — Agnès Peckre, rue Gaspard. — Cécile Ramaux, quai de Marseille. — Désiré Parmentier, rue de Berckem. — Julien Duflan, rue de Strasbourg, 55. — Marie Debels rue Jourdan, 23. — Simonne Duforest, rue de la Tossée. — Elodie Tahon, rue Nationale, 122.

Du 19. — Auguste Liétar, rue de la Baille, 165. — Germaine Ferrain, rue de Metz.

Du 20. — Marie Heddebaut, rue de Bouvines, 127. — Charles Favorel, rue de la Cité, 21. — Denis Ducoulombier, rue des Bonnets, 1.

Du 21. — Désiré Vandendriessche, rue Montaigne. — Jeanne Houben, rue Quistème, 25. — Fernand Michiel, rue du Moulin-Fagot. — Prosper Decubre, rue de Renaix, 51. — Germaine Ehrhart, rue de Bavai, 12. — Alfred Delcueillerie, rue St-Pétersbourg. — Alice Campener, rue Nationale, 122. — Maria Vancorlis, rue Nationale.

Du 22. — Berthe Samyn, rue du Halot. — Henri Deswazière, rue des Trois-Pierres, 217. — Vénérande Fourneau, rue Claude-Bernard, 137. — Marie Delespaut, rue du Halot, 97. — Albert Onquiert, rue du Brun-Pain, 96. — Solange Welcomma, rue du Virolois.

Du 23. — Marthe Devernay, rue du Moulin. — Léon Deboysène, rue de la Tossée, 108. — Valentine Poulain, rue de Renaix, 75. — Paul Blacha, rue Marceau. — Emile Fremaut, rue rue Marengo, 38. — Jeanne Laporte, rue de Rambervillers. — Emma Lalau, rue du Brun-Pain.

Mariages. — Alfred Bonnier, 27 ans, sans profession, et Renée Salée, 29 ans, sans profession. — Albert Delbecque, 23 ans, homme de peine, et Louise Paux, 19 ans, fuseautière. — Paul Delmulle, 24 ans, tisserand, et Marie Roelstraete, 23 ans, fileuse. — Auguste Desmarchelier, 24 ans, tisserand, et Maria Lelièvre, 21 ans, piquèrière. — Oscar Dubois, 22 ans, électricien, et Maria Mercier, 37 ans, piquèrière. — Jules Gérard, 36 ans, employé, et Camille Buisez, 34 ans, sans profession. — Florentin Vansteenkiste, 25 ans, lisseur, et Philomène Delplanque, 21 ans, bobineuse. — Charles Victors, 32 ans, maçon, et Maria Calbcke, 44 ans, ménagère.

Décès du 17. — Raphaël Clayes, 4 mois, rue des Girondins, 64. — Marie Vanhoutte, 70 ans, rue Nationale. — J.-B. Desmettre, 78 ans, rue Montaigne.

Du 18. — Jules Williot, 55 ans, rue de la Cloche. — Céline Tiberghien, 41 ans, rue St Pétersbourg.

Du 19. — Jules Grimonprez, 28 ans, trieur, rue des Cinq-Voies, 57. — Claire Corder, 8 ans, rue Saint-Jacques, 49.

Du 20. — Arthur Duhem, 1 an, rue du Laboureur. — Clara Fourmentin, 59 ans, place des Phalempins. — Hélène Debrée, 5 mois, rue de la Blanche-Porte.

Du 22. — Pierre Duponcheele, 84 ans, rue du Pont-de-Neuville, 222. — Marie D'hellemmes, 77 ans, rue des Trois-Pierres. — Fernand Delannoy, 1 an, rue Magenta, — Léon Degryse, 28 ans, rue du Moulin-Fagot.

Du 23. — Auguste Hak, 2 mois, rue du Beau-Laurier.

Le Journal des Conseillers municipaux, fondé en 1878, est un recueil mensuel instruisant de leurs droits et de leurs devoirs les maires, adjoints et membres des conseils municipaux.

Voici le sommaire du numéro de juin :

I. Consultations et réponses aux questions posées par les abonnés. — II. Récolement des archives communales. — III. Assistance médicale gratuite ; notions pratiques à l'usage des municipalités. — IV. Les habitations à bon marché. — V. Partages de biens communaux. — VI Livrets scolaires, instructions ministérielles. — VII Le droit des pauvres, notions historiques. — VIII. Secours pour pertes agricoles ; commissions locales. — IX. Acquisition de la nationalité française. — X. Nouvelles et informations municipales.

Abonnement, huit francs par an. Bureaux, 9, rue Moutou-Duvernet, à Paris.